

Avenant au règlement intérieur - Annexe Crise

Modalités d'application du Protocole Sanitaire National

La présente annexe au règlement intérieur précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement du collège Hélène Boucher à partir du 18 mai, dans le respect des prescriptions du protocole sanitaire de l'Education Nationale (Cf. Protocole sanitaire – Guide relatif aux établissements secondaires en date du 3 mai 2020 – Les prescriptions de ce guide sont susceptibles d'être complétées ou ajustées en fonction de l'évolution des connaissances)

Cette annexe s'applique à partir du 18 mai 2020, et jusqu'à nouvel ordre.

Personnels à risque

Les personnels à risque ou qui vivent avec une personne à risque se rapprochent de leur médecin traitant et/ou du Docteur GRUEL (ce.medic@ac-orleans-tours.fr ; 02 38 79 46 70)

Protocole sanitaire : principes généraux

Il repose sur cinq fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication

Modalités de la reprise

- Fermeture provisoire de l'internat
- 1 niveau par journée (alternance 6^e / 5^e)
- Moins de 15 élèves par classe (alternance groupe 1/groupe 2)
- Pas de changement de salle pour les élèves (6^e au 1^{er} étage/5^e au 2^e étage)
- Horaires aménagés (entrées et sorties décalées)
- Récréations décalées
- Deux services de restauration (11h et 12h)

Entrée

- Début des cours échelonné (8h, 8h30 ou 9h – 5 classes maximum)
- Couloir de sécurité sur le trottoir (séparation avec les passants)
- Entrée par la grille la plus éloignée du petit portail pour éviter le croisement avec les personnes logées qui sortent
- Entrée immédiate des élèves dans l'établissement : portes du hall ouvertes et bloquées
- Accès aux points d'eau dans la cour (toilettes : lavabos extérieurs et intérieurs)
- Distanciation dans la cour
- Regroupement par classe avec un surveillant
- Rangement en file indienne avec espace de sécurité (marquage au sol)
- Montée dans les salles classe par classe avec l'enseignant

Sortie

- Fin des cours échelonnée (11h ou 12h pour les externes ; entre 15h et 17h le soir – 5 classes maximum)
- Sortie des salles avec l'enseignant (qui mène son groupe à la demi-pension le midi)
- Sortie en file indienne en respectant les distances de sécurité
- Portes du hall ouvertes et bloquées
- Sortie par la grille la plus éloignée du portail (personnes logées)
- Aucun attroupement sur le trottoir

Salles de classe

- 15 places assises (chaises et tables inutilisées retirées)
- Sens d'entrée et de sortie dans les salles
- Sens et priorité dans les escaliers (à droite)
- 1 salle par classe (6^e au 1^{er} étage – 5^e au 2^e étage)
- Lingettes et gel hydro alcoolique à disposition
- Utilisation des points d'eau dans les salles équipées
- Nettoyage et désinfection de la salle chaque jour
- Poubelles vidées
- Aération des salles chaque fois que cela est possible

Récréations et casiers

•Accès aux casiers condamné. Les élèves les videront en partant. Les sacs restent dans les salles pendant la pause méridienne et les récréations.

- Récréations décalées (4 ou 5 classes à la fois) le matin et l'après-midi.
- Un surveillant vient chercher la classe et descend avec les élèves pour la récréation. Il remonte avec eux jusqu'à leur salle (un surveillant par classe).
- Interdiction d'utiliser les tables de tennis de table et paniers de basket.
- Toilettes des étages ouvertes, équipées et accessibles.
- Suppression des sonneries.

Toilettes et points d'eau

- Toilettes des étages et de la cour ouvertes, équipées et accessibles.
- Condamnation d'un WC sur deux et des urinoirs
- Condamnation d'un lavabo sur deux pour respecter la distanciation sociale.
- Accès aux toilettes de la cour limité à 3 élèves à la fois.
- Points d'eau à l'intérieur des toilettes de la cour accessibles et équipés de savon et serviettes en papier.
- Points d'eau dans certaines salles spécialisées équipées.

Restauration

- Distance de sécurité dans la queue (marquage au sol)
- Gel hydro alcoolique à l'entrée
- Poubelle fermée à l'entrée (masques usagés)
- Repas froid placé sur les tables
- Eau en bouteille
- 1 ou 2 élèves par table (chaises inutiles retirées)
- Sens de circulation (une zone par service)
- Sortie du self organisée par un surveillant
- Desserte des tables par les agents
- Accès aux pichets, points d'eau, micro-ondes interdits
- Pas de repas au ticket
- Pas de service de restauration le mercredi

Salle des professeurs

- Aménagement de la salle (moins de chaises, moins de tables)
- Nettoyage régulier de la partie « cuisine » à la charge du personnel
- Limitation des repas pris en salle des professeurs
- Mise à disposition de gel hydro alcoolique et lingettes (matériel informatique)

Gestes barrière

- Formation des personnels par l'infirmière aux gestes barrière et port du masque la semaine du 11 mai
- Formation des élèves aux gestes barrière et port du masque par l'infirmière lors de leur retour en classe

Port du masque

- Port du masque pour les personnels en contact (fourni par l'employeur)
- Port du masque obligatoire pour les élèves (fourni par le CD28 et/ou la famille) –prévoir 2 masques par jour
- Prévoir un sachet propre pour y placer le masque pendant le repas
- Visière à disposition pour les agents

Emplois du temps

- Emplois du temps modifiés afin de respecter les horaires définis et le flux d'élèves et en fonction des personnels présents
- Elèves ULIS et UPE2A : aménagement des EDT
- Communication des EDT aux familles par le biais de pronote et appels de la vie scolaire
- Suppression des heures de permanence, devoirs faits et ateliers
- En cas d'absence imprévue d'un professeur, le surveillant se rendra dans la salle pour éviter les déplacements d'élèves

Cours d'EPS

- Cours adaptés, reprise en douceur
- Créneaux d'une heure
- Salle mise à disposition
- Les élèves arrivent en tenue (pas de vestiaire), cheveux attachés
- Les élèves sont en possession d'une gourde ou bouteille d'eau marquée à leur nom et d'une serviette

Accueil du public

- Pas d'accueil des personnes extérieures au collège
- Exceptions : les parents peuvent être accueillis par un membre du personnel (Direction, CPE, Enseignant, AS, PsyEN) sur rendez-vous uniquement. Port du masque obligatoire. Lavage des mains au gel à l'arrivée.

- En cas d'évacuation, l'infirmière gère la sortie de l'élève malade (accompagné à la grille)
- Contrôle d'identité à la loge : personne n'entre dans le local

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

Utilisation du téléphone portable pour alerter l'infirmière et/ou les personnels de direction

Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière.

Informations - Communication

Communication aux familles par pronote + SMS et/ou appel selon les situations